



## MAIRIE DE YOUX

### EXTRAIT D'ARRÊTÉ

Arrêté N° MA-ARR-2025-003

06 janvier 2025

**OBJET :** Arrêté portant tableau annuel d'avancement de grade – Année 2025 – Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux pour l'accès au grade de Rédacteur Principal de 1ère classe

Le Maire de YOUX,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2012-924 du 30/07/2012, portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ;

Vu l'arrêté MA-ARR-2023-011 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 01.02.2022 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

### ARRÊTE

#### Article 1

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
<i>Mme ARNAUD Marie-Laure</i>	Rédacteur Principal de 2ème classe	Rédacteur Principal de 1ère classe	1	Ancienneté

Total des agents promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

#### Article 2

Le Secrétaire Général de Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

YOUX, le 06.01.2025,

Le Maire,



A handwritten signature in black ink.

Jean-Jacques GRZYBOWSKI

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Publié par affichage le :

06 JAN. 2025

Pour extrait certifié conforme  
le Maire, M. Jean-Jacques GRZYBOWSKI



A handwritten signature in blue ink, matching the one above.